

fluxion périodique, éponge placée dans les na- seaux afin de dissimuler un écoulement, saftères insufflées, robes reteinées, telles sont en gros les ressources héroïques du métier. »

— M. de Foy, directeur d'une agence de ma- riages, fait annoncer à la quatrième page des journaux que dans ses transactions « toutes po- sitions de fortunes secondaires seront élimi- nées. » M. de Foy ne veut avoir à faire qu'avec les gens riches. Les pauvres sont prévenus; il ne travaille pas pour eux.

— Ce qui réussit le plus, en ce moment, à Paris, c'est le ballon américain. On le voit par- tout; partout on le rencontre, non-seulement dans les mains des enfants, mais aussi dans celles des dandys, qui s'amuse, le soir, à faire chanter ces ballons qui imitent, en se dégon- flant, le cri des enfants. Le ballon américain est tout simplement l'un de ces ballons rouges faits en caoutchouc que l'on connaît déjà; seulement il est réduit à des proportions exigües; il est de la grosseur d'un petit melon. Un petit tuyau ou bec adapté au ballon laisse sortir, quand on le presse, un son criard et monotone. Et voilà comme cette application de l'air et du caou- tchouc a amené des inventions musicales peu harmonieuses. Si les Parisiens n'ont pas tout à fait l'esprit des anciens Athéniens, on ne peut nier, dans tous les cas, qu'ils n'en aient la lé- gèreté.

— Tout le monde connaît les aiguilles de fer, inventées par Franklin, et qui préservent les édifices des attaques de la foudre. Eh bien! malgré le prix élevé qu'elles coûtent et qui en défend l'usage aux pauvres, elles ne laissent pas que de présenter plusieurs inconvénients, et exigent beaucoup de soin et de surveillance.

Un homme industrieux, ayant acquis la certi- tude que la paille pouvait écarter les dangers de la foudre, a construit un paratonnerre de cette nature. Il est prouvé qu'une jarre chargée d'as- sez d'électricité pour tuer un bœuf, est immé- diatement déchargée sans étincelle et sans ex- plosion par un bout de paille, n'eût-il que trois centimètres de long. L'habitation du pauvre peut donc aisément se pourvoir de ce paraton- nerre peu coûteux. Il faut pour cela fixer avec un fil de laiton une corde de paille le long d'une perche de bois blanc, au bout de laquelle on enfonce une pointe de cuivre.

Cet instrument a été planté sur 60 arpens, dans dix-huit communes du côté de Tarbes, et les a préservés non seulement de la foudre, mais encore de la grêle.

— Le vol à l'anesthésie vient de faire une nouvelle victime en Angleterre. Le capitaine Kruse, officier du navire Ocean, en ce moment sur la Tamise, était monté, pour se rendre à Londres, en wagon de première classe, à la sta- tion de Limehouse, sur le Blackwall-way. Dans le même compartiment vint prendre place un gentleman qui s'assit en face du capitaine.

Le train était à peine en mouvement, que le compagnon de voyage de l'officier l'avertit qu'il avait une tache noire ou de la saie sur le visage, et offrit de la faire disparaître. Sans attendre l'assentiment du capitaine, il passe doucement un mouchoir sous les narines de son vis-à-vis. Aussitôt le capitaine devint insensible. Ce ne fut qu'en arrivant à Londres qu'il reprit connais- sance et s'aperçut que son porte-monnaie, ren- fermant 60 livres sterling en or et en billets, lui avait été enlevé.

Le capitaine retourna à Limehouse, et s'en- quit aux stations de Shadwell et de Stepney. Il apprit qu'il était sorti du compartiment, à la dernière station, un homme qu'on avait vu descendre, mais qu'on n'avait pu très bien re-

marquer, dit le Clole, à cause de la grande foule des voyageurs en cet endroit. Il n'est pas douteux que c'est du chloroforme que le voleur a fait passer sous le nez du capitaine. Sans doute l'habile larron savait que l'officier portait sur lui une somme importante, et il l'avait suivi pour effectuer en wagon son audacieuse ten- tative.

— L'un de ces jours derniers, la dame Marie- Louise D..., marchande de poisson à Charonne, et le sieur X., son frère utérin illégitime, furent appelés à recueillir une succession de 24,000 f. qui leur provenait du côté maternel. Quand les deux héritiers sont arrivés devant le notaire, celui-ci leur donne connaissance du testament, puis il fait savoir au sieur X... qu'en raison de l'illégitimité de sa naissance, la loi ne lui ac- corde que le sixième de la somme, de sorte qu'il lui revient 4,000 fr. seulement, tandis que les 20,000 autres appartiennent à sa sœur. Mais en apprenant cette disposition du Code, la dame Marie-Louise D... se récria aussitôt et refusa d'accepter le partage ainsi fait.

« Que le bon Dieu me garde, dit-elle, de profiter des bénéfices de la loi; ce serait non-seu- lement dépouiller mon frère, mais encore ac- cepter une souillure faite à la mémoire de notre mère ! »

Et l'officier public eut beau lui présenter toutes les observations qu'il crut devoir lui faire dans son intérêt, elle ne voulut rien entendre et le pria d'arranger les choses de manière que les deux parts fussent égales.

Nous sommes vraiment heureux d'avoir à en- registrer un pareil acte, qui dénote chez une pauvre femme sans éducation une bonté de cœur malheureusement assez rare et une déli- catesse exquise de sentiments.

— Les statistiques de naissance classeront difficilement un nouveau-né qui est venu au monde jeudi dernier à onze heures et demie du soir, et qui, bien que Français, n'a pour patrie aucune ville, commune, bourgade de France, d'Algérie, ni des colonies.

Il est né, dit le Journal du Havre, par 49° 15' de latitude nord et 50° 34' de longitude ouest, à bord du steamer le Nord, capitaine Robinot, parti le 13, à trois heures du matin, du Havre pour Brest.

Si les conditions dans lesquelles on vient au monde influent sur la destinée, cet enfant, qui est né sur le domaine de Neptune, devra assu- rément avoir le pied marin, et faire bonne route au milieu des orages de la vie. Puisse-t-il vo- guer toujours avec belle brise et se trouver en toutes circonstances « au vent de sa bouée ! »

— Le Piémont compte en ce moment 21 ré- giments d'infanterie, 9 de cavalerie, 3 d'artille- rie, 1 d'ingénieurs, 1 de corps sédentaires, 2 bataillons attachés à l'administration et 20 ba- taillons de dépôts, c'est-à-dire 49,500 fantasi- ns, y compris 10 bataillons de bersaglieri (ti- railleurs), 7,562 cavaliers et 20 batteries.

En temps de guerre, le Piémont est à même d'armer régulièrement 142,000 fantassins, 19,000 chevaux et 40 batteries. Il réunit, chaque an- née, 18,000 conscrits, dont 9,000 tirés au sort, forment le contingent de la première catégorie, incorporée aussitôt dans l'armée pour cinq an- nées de service actif et de congé illimité, les 9,000 restant forment le contingent de la se- conde catégorie, envoyé au camp d'exercice pour 40 jours dans la première année, et puis à la disposition du gouvernement pour les quatre années suivantes : de manière que le Piémont peut appeler à chaque moment sous ses dra- peaux six contingents de vieux soldats de pre- mière catégorie et quatre de la seconde, c'est à dire une force nouvelle de 100,000 soldats.

LE CHÂLE CACHEMIRE FRANÇAIS

Il est une industrie nationale recommandable entre toutes : c'est celle du Cachemire français. Son mérite serait établi d'une façon plus incontestable encore, si elle n'avait été en butte à d'injustes préventions. — Nous nous proposons d'éclairer cette question si peu connue, malgré son importance, par une série d'articles véridiques et précis que toutes les familles amies de la justice et dévouées au progrès national se feront, nous en sommes convaincu, un plaisir de reproduire.

On n'ignore pas qu'un des plus beaux emplois du duvet des chèvres du Thibet, élevées dans la vallée de Cachemir, consiste dans la fabrication de ces châles magnifiques qui portent le nom de cette in- téressante vallée. Cette fabrication, très ancienne dans certaines contrées de l'Inde, remonte à peine, en France, aux premières années de ce siècle. Mais, grâce à la belle invention de Jacquart et aux efforts de nos filateurs, ses progrès ont été aussi rapides que remarquables. En moins de cinquante ans, ses produits ont acquis un tel degré de perfection qu'ils l'emportent aujourd'hui en richesse et en beauté sur ceux de l'industrie indienne, surtout par les condi- tions économiques de fabrication et par le prix de revient.

Sans nuire, en effet, aux qualités intrinsèques du tissu, rehassé au contraire par une meilleure dis- position du dessin et des couleurs, la fabrique fran- çaise a su, en peu d'années, par l'unique simplifica- tion du travail, faire d'un objet exclusif de luxe, d'un prix pour ainsi dire inabordable, un magnifique ar- ticle de commerce de plus en plus accessible aux classes moyennes. — Ce n'est pas là seulement un progrès, c'est encore un immense bienfait.

Mais, comme si, à l'exemple de tant d'autres in- dustries entravées dans leurs débuts par d'aveugles préjugés, celle du Cachemire français devait aussi porter la peine de son propre mérite et de sa cou- rageuse initiative, le bon marché relatif de ses pro- duits est devenu une cause de suspicion pour elle. Il n'est pas rare de trouver, même dans les classes intelligentes de la société, cette opinion que le châle français doit être inférieur à celui de l'Inde, parce que, à dimensions et à finesse égales, il est meilleur marché. C'est cette erreur trop longtemps accréditée et qu'aucun effort sérieux n'est venu jusqu'ici com- battre, que nous voulons enfin chercher à dissiper.

Les châles de l'Inde sont toujours obtenus par les moyens les plus arriérés de fabrication, c'est-à-dire les mêmes que ceux employés à la création de cette industrie. — Ajoutons qu'ils sont formés de bandes cousues ensemble, ce qui leur donne un aspect peu élégant.

Nos châles, au contraire, sont tissés tout d'une pièce, et avec une rare perfection, par la Jacquart. Ils se distinguent par l'harmonie des nuances, le bon goût des dessins et la régularité irréprochable du travail automatique qui s'applique tant aux fonds qu'aux bordures. Il résulte de ce système de fabri- cation des économies incalculables qui, sans rien ôter au mérite du produit, expliquent suffisamment la différence des prix.

Quelle que soit leur modération, nos prix cepen- dant ne sauraient descendre au-dessous d'une cer- taine limite. En butte aux efforts de la concurrence anglaise, un grand nombre de nos maisons ont cher- ché à y répondre par le bon marché : elles ont fait d'affreux mélanges et ont compromis ainsi l'essor de notre manufacture. — M. Biétry, qui a rendu tant de services à cette industrie naissante comme filateur et fabricant, en est resté le digne représentant. Il a poursuivi la fraude sous toutes ses formes, et est parvenu à livrer à la consommation, à des prix mo- dérés, de beaux et excellents châles dont il garantit la qualité sur facture et par la marque de fabrique. C'est là une justice que nous aimons à lui rendre et que confirme d'ailleurs la haute position acquise par cette maison, considérée aujourd'hui à juste titre comme l'expression la plus ancienne et la plus élevée des progrès réalisés par cette spécialité.

Nous indiquerons, dans notre prochain article, les moyens de remédier à la fraude et de ramener les maisons qui se sont éloignées des voies morales, à des conditions normales de fabrication.

1364 P) H. LABIÈRE.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Mercuriale du marché aux grains de Lille DU 19 JANVIER 1859.

Blé blanc vendu, 1600 hectolitres.	47 59
Blé macaux id. 429 hectolitres.	46 03
Prix extrême du blé blanc	15 à 20 fr.
Id. du blé macaux	14 à 17 fr.
Baisse à l'hectolitre : Blé blanc	0 34
Id. id. Blé macaux	0 48
Fleurs (le sac de 100 kilog.)	29 75
Hausse : 0 00	
Son (le quintal métrique)	13 00

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du départe- ment, plus Arras.

	Blé blanc.	Blé macaux.
Semaine courante.	47 23	15 21
Semaine précédente	17 33	15 50
Baisse.	0 10	0 29

TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilog. 1/2 :	
Pain de ménage, le kilogramme.	23 »
Pain de 2e qualité, idem.	25 50
Pain blanc, idem.	28 »
Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.)	5 »
Les deux pains.	09 »
Les quatre pains.	18 »
Les huit pains.	36 »

Théâtre des Amateurs

Dimanche 23, à 5 h. 1/2 : LES PAUVRES DE PARIS, drame en 7 actes. — Lundi 24, à la même heure : 1. CROQUE-POULE, vaudeville en un acte. 2. VICTORINE, ou LA NUIT PORTE CONSEIL drame en cinq actes. 1. L'AUMONIER DU RÉGIMENT, com.-vaud. en un acte.

AVIS. — Tous les dimanches, quinze minutes après le spectacle, train spécial pour Roubaix et Tourcoing.

ENCRE STEPHENSON

L'ENCRE STEPHENSON est la seule qui soit employée avec succès pour toutes les écritures et dans les administrations. Elle est d'une fixité inaltérable. L'ENCRE STEPHENSON est inimitable, elle ne contient aucun acide et n'altère pas les plumes métalliques. Seul dépôt chez J. Reboux, 20, rue Neuve, à Roubaix.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

RELIURE ET RÉGLURE J. REBOUX 20, RUE NEUVE, ROUBAIX

Impressions en tous genres, telles que Circulaires, Affiches, Factures, Etiquettes, Mandats,

LETTRES DE FAIRE PART.

ravissement chez toi, mon enfant, et peut-être le devenir utile; quant à Walden, il a joué si souvent de ces plaisirs-là qu'il ne lui fourniront que les moyens trop faciles de se livrer à sa passion favorite; — et figure-toi quelle sera ta position avec un mari joueur, dans une ville étrangère, et même en pays étranger! Quelles terribles conséquences cela peut avoir! S'il le faut absolument, rends-toi aux eaux, quoique ces endroits soient malheureusement les plus dangereux; mais renonce, pour l'amour de Dieu, au voyage à l'étranger. »

Marie, toute pensive, s'appuya la tête sur la main. Elle sentait bien que sa mère avait raison sous plus d'un rapport; mais son ancienne et indomptable obstination revint se mêler de la partie, et l'emporta encore, dans cette cir- constance décisive, sur son propre bon sens. Le voyage étant arrêté définitivement, c'eût été une trop grande faiblesse que d'y renoncer par cette crainte chimérique.

— Tu ne goutes pas mon conseil, tu n'y auras point égard, continua sa mère avec tristesse. Ah! Marie! je ne t'arracherai ni aujourd'hui, ni jamais, l'avenue que déjà tu te repens de ne l'avoir pas suivie dans une autre occasion; mais en ce moment où tu peux t'appuyer sur le conseil de l'expérience, réfléchis sérieusement et de sang-froid! ne prends plus de résolution précipitée!

— Précipitée, mère? — je l'assure que je n'ai pas encore eu lieu de me repentir d'aucune de mes résolutions?

— Ainsi, chère enfant, nous sommes donc devenues si étrangères l'une à l'autre que ton ancien et fanéste orgueil te sert de bouclier même contre ta mère? Ai-je mérité ce traite- ment?

— Mais, maman, je l'assure...

— Bien, bien, mon enfant, tant mieux. Tu dois, en ce cas-là, réfléchir d'autant plus mûre- ment que tu joues ton bonheur domestique et ton avenir. Je l'assure qu'ils ne gagneront ni l'un ni l'autre à ce voyage.

— Je m'en promets précisément le contraire, chère maman.

— Toujours aveugle, toujours entêtée! Quand donc ma chère Marie voudra-t-elle à elle-même? Je crains, hélas! que ce ne soit pas avant d'avoir fait la plus amère expérience!

— Et qu'entends-tu par là?

— C'est de chercher avec anxiété, mais en vain, le moindre objet auquel nous puissions nous cramponner, et de tomber sans ressource dans l'abîme que le repentir et le chagrin creusent plus profond encore sous nos pieds.

— Que ton langage est sinistre aujourd'hui, mère! Espérons qu'il n'est pas prophétique! J'ai bien du regret de l'avoir atristée, et je ne sais comment te rendre ta gaieté.

— J'entends la voix de ton mari; qu'il ne nous trouve pas dans un entretien si sé- rieux!

Walden entra de mauvais humeur.

— Eh bien, chère belle-mère, dit-il en s'adres- sant à madame N..., Marie a-t-elle fait une con- fession en règle? Avez-vous parcouru la liste complète de mes péchés?

— Je crains qu'elle ne l'ait jugé avec trop d'indulgence, répondit la belle-mère d'un ton assez sérieux.

— Tant mieux!

— Tant pis! une femme ne doit jamais être aveugle.

— Oh! Marie ne l'est pas, je t'end reponds! Je puis attester que jamais femme n'a eu le re-

gard plus pénétrant qu'elle! répondit Walden, souriant à demi.

— Et qu'a-t-elle donc pu pénétrer? Je vou- drais bien t'apprendre de ta bouche, puisqu'elle refuse de rien dire.

— Eh bien, ma chère belle-mère, elle a re- marqué avant tout que j'étais et que je suis en- core un garçon un peu léger.

— Je n'en doute pas!

— Mais elle a vu en même temps que cette légèreté est la plus aimable et la plus innocente que l'on puisse se figurer.

— J'en doute!

— En ce cas, j'en appelle à Marie elle-même. — N'est-il pas vrai, mon ange, qu'il n'y a ab- solument rien de mauvais en moi? Aussi souple que la cire, je me laisse plier comme tu veux, parce que tu possèdes — je le proclame à ton honneur — le talent le plus extraordinaire pour me conduire à ton gré.

— Tu es souple comme la cire, je ne puis le contester!

— Eh bien, tu l'entends!... j'ai encore quel- ques petites habitudes...

— Ou plutôt des défauts.

— J'en ai aussi, mais ils ne sont pas dange- reux. Par exemple, j'aime un joyeux festin — non que je ne trouve autant de plaisir dans mon propre paradis, où Marie cumule tyrannique- ment le rôle d'Eve et celui d'archange; — mais il est si agréable de mettre de temps en temps le nez à la porte pour voir ce qui se passe au- dehors!

— Autrement dit, quand tu trouves trop de monotonie dans ton intérieur?

— Mon intérieur monotone? Pas du tout, belle-mère! Cette conclusion ne prouve qu'une chose : c'est que, depuis un temps infini, tu n'a

plus joué le rôle d'Eve. Mais nous ne connais- sons pas de plaisir plus vif que celui dont nous sommes obligés de nous priver quelquefois, et c'est pour me le procurer que j'aime la société.

— Bien! et qu'aimes-tu encore?

— A prendre un verre de bon vin avec quel- ques amis. Le vin reveille autant l'esprit qu'il flatte délicieusement le palais.

— Et il enivre, si j'ai bonne souvenance!

— Il enivrait, chère belle-mère, dans ces temps heureux où on ne le falsifiait pas avant de le livrer. Aujourd'hui, marchands et somme- liers veillent à ce que nous ne courions pas ris- que de perdre la raison.

— Mais, au lieu de la raison, notre argent, car il faut bien que la quantité supplée à ce qui manque à la qualité!

— Nullement! nous ne consommons certes pas, malgré les apparences, plus de vin que nos pères, parce que nous buvons en nombre de coups ce qu'ils avalaient d'un seul trait. Ah! mon honoree belle-mère! jugez-en par une comparaison: Combien ne faudrait-il pas de nos jolis verres mignons, grands comme des dés, pour remplir une seule de ces coupes im- posantes qui font tant d'honneur au goût et à la force de nos aïeux.

— Soit!... As-tu peut-être encore quelque petite faiblesse à nous confesser?

— Non, la liste en est épuisée, autant que je me souviens, du moins. Me connaîtrais-tu, chère Marie, un petit péché que tu puisses y ajouter encore?

Mme ÉMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).